

CAHIER DES CHARGES COURSE - 5 octobre 2008

Ce Cahier des Charges concerne toutes les compétitions régionales courses, dont les participants sont obligatoirement licenciés à la Fédération Française de Roller Skating en compétitions.

Exception pour les Super Mini, qui peuvent avoir une licence loisirs avec l'enregistrement du certificat médical, mais qui ne pourront pas courir avant d'avoir les 6 ans révolus.

Les manifestations qui s'ouvrent à la fois aux patineurs licenciés en Loisirs et aux patineurs licenciés en Compétition, ne seront pas concernées par ce Cahier des Charges et ne seront pas prises en compte pour le classement du Challenge Breton.

Organisateurs :

- Minimum 4 semaines avant le rendez-vous, l'organisateur devra faire pré valider son programme auprès de la commission compétition du CRC, avant de procéder à sa diffusion.
- Il transmettra ensuite ce programme pré validé et son courrier de bienvenue qui devra comporter les informations sur le lieu de la manifestation, au Président du CRC qui diffusera aux clubs.
- 3 jours avant la compétition, il devra communiquer sa liste d'inscrits au responsable de la commission compétition, afin que ce dernier puisse valider définitivement le programme en fonction du nombre d'engagés par catégorie. (Diminution des temps morts, rajout ou suppression de courses, allongement ou raccourcissement des distances...). Dès lors, ce programme définitif sera diffusé aux clubs par le président du CRC, 48h avant la manifestation.
- A l'issue de la manifestation, il communiquera les résultats à la secrétaire du CRC, qui se chargera de diffuser aux clubs.

Parcours :

Salle :

- Taille minimum 20m sur 40m avec un revêtement de sol adapté au roller (lisse et non glissant).
- Toutes les parties saillantes (poteaux, encadrements de portes, etc.) les portes vitrées devront être protégées. Les bouchons obturateurs des équipements sportifs ne devront pas bouger au passage des patineurs.
- La piste devra être délimitée par 4 ou 6 plots en plastiques non fixés au sol.
- La ligne d'arrivée sera indiquée par une bande blanche autocollante (type « papier à masquer ») de 1,5cm minimum de large et se trouver au 2/3 d'une des lignes droites.
- Eviter la ligne de départ dans une courbe sauf dans le cas où il n'existe pas d'autre possibilité.

Piste :

- La longueur ne doit pas être inférieure à 125m ni supérieure à 400m et d'une largeur de 5 à 6m.
- Elle peut être plane ou à virages relevés.
- La lisse extérieure devra être protégée sur toute sa hauteur par un matériau plein.
- Le revêtement devra être lisse et non glissant.
- La ligne d'arrivée sera indiquée par une bande blanche autocollante (type « papier à masquer ») de 1,5cm minimum de large et se trouver au 2/3 d'une des lignes droites.
- Eviter la ligne de départ dans une courbe sauf dans le cas où il n'existe pas d'autre possibilité.



Thierry MICHOUX - 4, rue St Michel – 22410 LANTIC
Tél 02 96 71 46 75 – Tel 06 20 33 51 02
E-mail : thierry.michoux@orange.fr



Route :

- Sur circuit fermé ou sur route (sur route circuit sécurisé par des barrières et des commissaires à tous les carrefours).
- Longueur du circuit entre 250m et 1000m.
- Largeur de 5 à 6m.
- Revêtement suffisamment lisse et non glissant.
- Sur route les trous, fissures, tampons de regards, etc. devront être bouchés avec du plâtre ou du ciment.
- Tous les obstacles situés aux carrefours, dans les virages, ou au milieu de la chaussée devront être protégés par des bottes de pailles ou autres ...
- La pente du parcours ouvert ne doit pas excéder 5%, les exceptions à cette règle ne doivent pas dépasser 25% du parcours entier.
- La ligne d'arrivée sera indiquée par une bande blanche autocollante (type « papier à masquer ») de 1,5cm minimum de large et de préférence se trouver à l'endroit le plus large du circuit au 2/3 de la ligne droite après le dernier virage.
- Eviter la ligne de départ dans une courbe sauf dans le cas où il n'existe pas d'autre possibilité.

Aménagement commun au 3 types de circuits.

- Une aire d'appel de préférence à l'extérieur de la piste, délimitée par des barrières et pas trop éloignée des juges.
- Une salle pour le secrétariat.
- Une salle pour le CRC.
- Un local pour les secouristes, une partie des secouristes devant être présents au centre de la piste ou du circuit.
- Un éclairage suffisant qui couvre l'intégralité du circuit en salle et sur piste ou route en cas de course nocturne.
- La partie réservée au public devra être bien séparée de la piste ou circuit par des barrières, ganivelles, ect...

Matériel :

- (Compte tours, Cloche, Vidéo d'arrivée, Cellule photoélectrique matériel fournit par le CRC). Il appartient au responsable du club organisateur de s'assurer de la présence du matériel le jour de la compétition.
- Au centre du circuit une ou plusieurs prises de courant 220 volts avec rallonge électrique (touret et prises multiples)
- Une ou plusieurs tables avec des chaises pour les juges à proximité de la ligne d'arrivée (sous un abri étanche à l'extérieur en cas d'intempérie)
- Un podium avec 3 marches.
- Un ordinateur (muni du programme « Excel ») avec le logiciel course et liste à jour des patineurs (liste CRC de la saison en cours)
- Une imprimante avec cartouches suffisantes et rame de papier.





Sonorisation :

- Prévoir un ensemble performant.
- Au minimum 1 micro portatif HF.
- Des hauts parleurs permettant une bonne audition et disposer de façon à supprimer l'effet d'écho en salle.

Service :

- Prévoir un service d'ordre.
- Prévoir une équipe de secouristes en fonction du cahier des charges de la structure d'accueil ou de la réglementation imposée par la collectivité compétente. L'organisateur est responsable du niveau de secours qu'il engage.
- Prévoir au moins 2 personnes pour le secrétariat et 1 personne pour la chambre d'appel et un speaker.

Prise en charge :

- Les repas des juges et du speaker qui couvrent la manifestation sur une journée entière seront pris en charge et fourni par le club organisateur.
- Lors des championnats régionaux, les repas de 3 élus représentant le CRC seront pris en charge et fourni par le club organisateur.

Informations intérieures :

- Le comité d'organisation doit prévoir un emplacement (avec panneau) permettant l'affichage des résultats et éventuellement des séries, dans un endroit facile d'accès pour tous à l'écart du circuit.

Récompenses :

- La fourniture et les remises de médailles et maillots sont à la charge du comité d'organisation.



Thierry MICHOUX - 4, rue St Michel – 22410 LANTIC
Tél 02 96 71 46 75 – Tel 06 20 33 51 02
E-mail : thierry.michoux@orange.fr

